

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

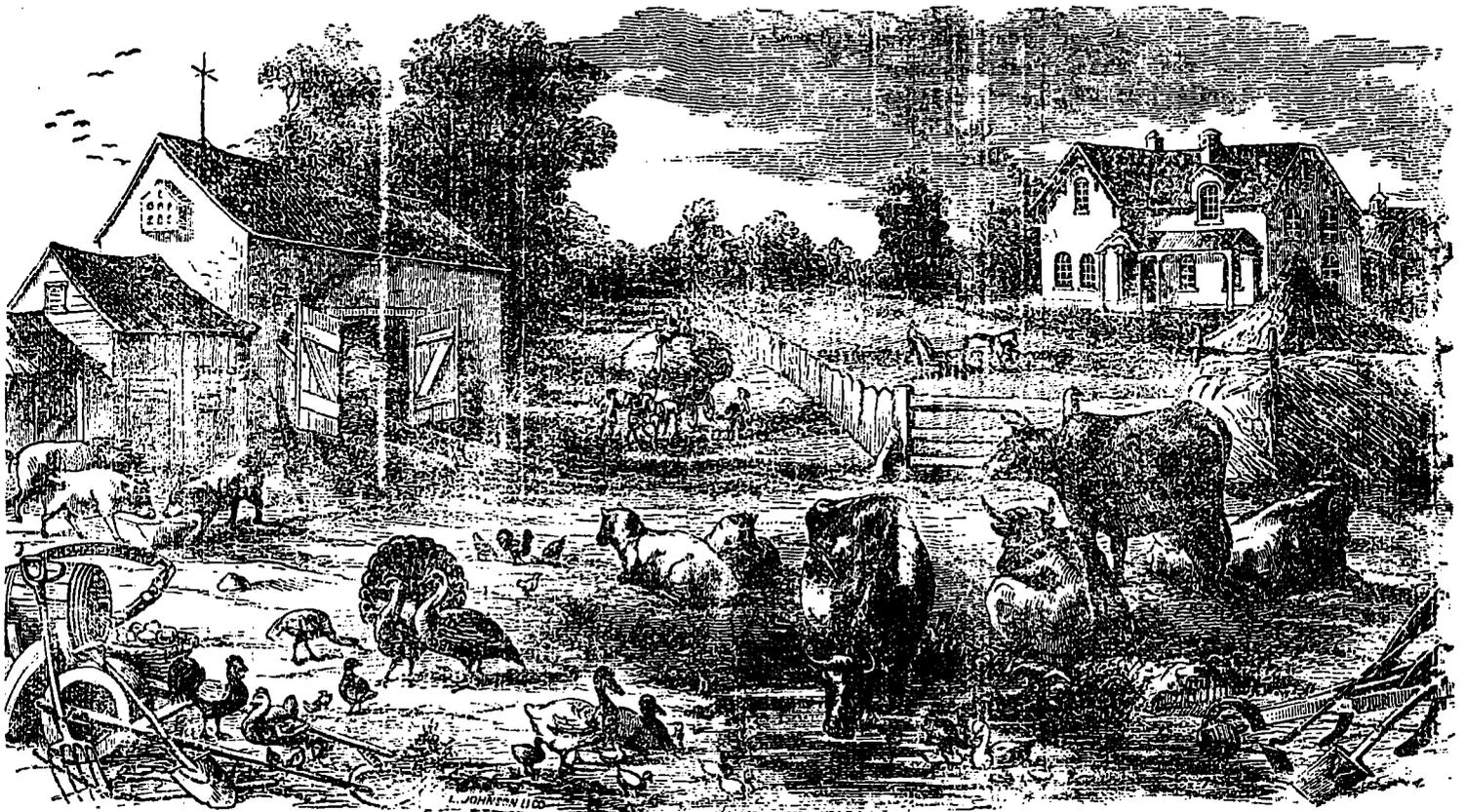
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]

Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1 St. Hyacinthe,—Province de Québec—Mercredi, 8 Juin 1870.

No. 36



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Conditions.—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8.50. 10 copies \$4.50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

Journal d'Agriculture.

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par Camille Lussier dans la maison en briques de H. J. Dechery

Les personnes désireuses d'aller visiter les terres réservées aux Sociétés de Colonisation No. 1 de St. Hyacinthe et de Bagot dans les cantons d'Emberton et de Ditton, sont prévenues que l'expédition partira de St. Hyacinthe dans le cours de la semaine prochaine. Tous ceux qui désirent faire partie de cette expédition sont priés de se réunir au bureau de MM. Chicoine et Bernier, avocats, Samedi, le 11 Juin courant, à 4 heures P. M. pour s'entendre sur le jour précis du départ et sur les détails de l'organisation.
St. Hyacinthe, 8 Juin 1870.

Nous lisons dans le *Trifluviau Trader* de samedi.

Nous apprenons qu'à sa dernière séance le Conseil d'Agriculture a adopté la *Semaine Agricole* publiée à Montréal pour organe. La *Semaine* publiera tous les procédés du Conseil, et son rédacteur, M. Edward Bernard, jun., donnera des lectures durant toute l'année dans tous les comtés de la province. Son traitement est fixé à \$1,000.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil nommer le Rév. M. J.

B. Chartier, Ptre., missionnaire de Conticook, à la charge d'agent d'immigration et de colonisation pour les cantons de l'Est.—*Gazette Officielle de Québec.*

Le dernier numéro de *L'American Agriculturist* nous est arrivé, rempli comme d'habitude d'articles qui le recommandent fortement auprès de tout le monde, même les personnes qui ne s'occupent pas d'une manière spéciale d'agriculture trouveraient de l'agrément à lire ce journal. On s'abonne en s'adressant à Orange Judd & Co., New-York.

L'American Stock Journal est un journal pratique dont la lecture est extrêmement profitable à tous ceux qui le reçoivent. Ses enseignements sont donnés par des hommes experts, et sont le résultat d'expériences constatées avec soin.

Ce journal est encore un de ceux qui font le plus de sacrifices pour la cause agricole et mérite par conséquent l'encouragement du public.

S'adresser à N. P. Boyer & Co., Parkesburg Chester Co., Pa.

TRAITE DES VACHES LAITIÈRES.

(Suite.)

DEUXIÈME CLASSE. — FLANDRINE. — A GAUCHE.

Si le nom de flandrine à gauche est donné à cette famille, c'est qu'elle présente par son côté gauche le caractère de la flandrine que nous venons de décrire.

HAUTE TAILLE.



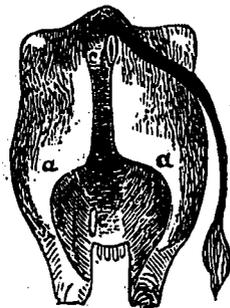
1ER. ORDRE.

Les vaches du premier ordre de cette taille donnent dans leur force de lait 11 pots de lait par jour, et maintiennent leur lait en diminuant jusqu'à ce qu'elles soient pleines de huit mois. Comme les vaches du premier ordre de la première classe, elles ne tarissent pas si on veut continuer à les traire. Celles qui appartiennent à ce premier ordre ont le pis fin, convert d'un petit duvet, qui remonte à partir du milieu des quatre trayons, prend au dedans, et un peu au-dessus des jarrets, s'étend et débordé sur les cuisses aux points marqués *aa*. Le côté droit de l'écusson est arrêté au point *a* par une ligne transversale qui se dirige vers le centre des cuisses. Une ligne s'élève verticalement sur la partie gauche jusqu'à l'extrémité supérieure de la vulve, où l'écusson se termine sur une largeur d'environ huit à dix centimètres au point marqué *b*.

Au-dessus des trayons de derrière, comme dans le premier ordre de la première classe, cet écusson porte les

deux épis ovales, formés de poil descendant, marqués *ee*, et ayant chacun environ $1\frac{1}{2}$ pouce de largeur, sur $3\frac{1}{2}$ de hauteur. La couleur de ces épis se distingue par un lustre plus blanc que celui de l'écusson.

Le premier ordre de cette classe, en outre, comme dans la classe précédente, l'intérieur et le fond des cuisses jusqu'à la vulve, de couleur jaunâtre, parsemée de taches noires et rouges; les pollicules épidermiques qu'on en détache sont onctueuses et tombent en grattant avec l'ongle comme du menu son, ou comme de la poussière gras-c.

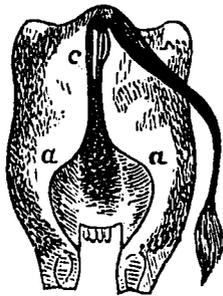


2EME. ORDRE.

Ces vaches donnent 9 pots de lait par jour et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de sept mois.

Le dessin de l'écusson a la même forme que celui du premier ordre: les points *aa* sont plus rapprochés, et toute la marque est plus resserrée. L'écusson porte à la gambe de la vulve l'épi *babin*, dont le poil est descendant; il est marqué *c* et a environ $2\frac{1}{2}$ pouces de long sur un demi pouce de largeur.

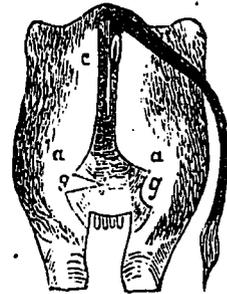
Tout l'écusson se distingue par le lustre de son contre poil; il n'y a au-dessus des trayons qu'un seul épi ovale; il est situé sur la gauche du sac lactifère et marqué par la lettre *e*.



3EME. ORDRE.

Ces vaches donnent 7 pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de six mois; les marques sont les mêmes que dans le premier et le deuxième ordre, mais encore plus resserrées. Les points *aa* sont plus abaissés et plus rapprochés.

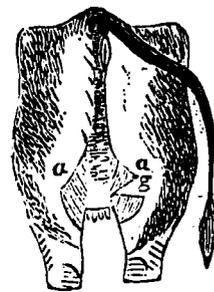
A gauche de la vulve on voit une trace blanche dans le poil montant: c'est l'épi *babin*, dont le poil est descendant; il est marqué par la lettre *c*, il a environ 4 pouces de long et $\frac{1}{4}$ de pouces de large.



4EME. ORDRE.

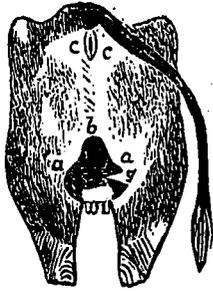
Ces vaches donnent 5 pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de cinq mois.

Elles ont par le haut le même signe que l'ordre précédent; les lignes de l'écusson sont plus rapprochées. Les points *aa* sont plus abaissés et moins étendus; l'épi *babin* *c*, qu'il porte à gauche de la vulve, est de poil descendant plus long et plus large que celui de l'ordre qui précède; au dessus des points *aa* soit à droite, soit à gauche, apparaît quelquefois l'épi *cuissard* *g*, formé de poil descendant et qui se perd dans les cuisses après avoir empiété sur l'étendue de l'écusson. C'est toujours l'indication d'une moindre quantité de lait.



5EME. ORDRE.

Ces vaches donnent sept pintes de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de quatre mois: la marque est plus resserrée que dans l'ordre précédent: — du côté gauche, le poil au lieu de monter verticalement en haut, se divise par le travers comme la barbe d'un épi de blé; le poil, plus gros dans tout l'écusson, se monte irrégulièrement du côté droit, par l'apparition de l'épi *cuissard* *g*; — cet épi commence vers le milieu de la face postérieure des cuisses et va se perdre sur la surface du pis.



6EME. ORDRE.

Ces vaches donnent quatre à cinq pintes de lait par jour, et ne maintiennent leur lait que pendant trois mois de la nouvelle gestation; le dessin de l'écusson est plus étroit que le précédent; la partie montante de l'écusson est formée de gros poils qui dévient transversalement en partant du côté gauche.

MOYENNE TAILLE.

1ER. ORDRE.

Les vaches du premier ordre de cette taille donnent dans leur force de lait 9 pots par jour, elles le maintiennent pendant huit mois comme celles de la haute taille; elles le maintiendraient pendant toute la durée de leur gestation, si on voulait les traire jusqu'à l'époque de leur mise bas.

2EME. ORDRE.

Ces vaches donnent sept pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de sept mois.

3EME. ORDRE.

Ces vaches donnent 5 pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de six mois.

4EME. ORDRE.

Ces vaches donnent $3\frac{1}{2}$ pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de cinq mois.

5EME. ORDRE.

Ces vaches donnent deux pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de quatre mois.

6EME. ORDRE.

Ces vaches donnent deux pintes de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de trois mois.

PETITE TAILLE.

1ER. ORDRE.

Les vaches de cet ordre donnent 6 pots de lait par jour, et le maintiennent comme celles de grande et moyenne taille, en subissant comme elles la diminution graduelle résultant de leur état de gestation.

2EME. ORDRE.

Ces vaches donnent 5 pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de sept mois.

3EME. ORDRE.

Ces vaches donnent trois pots et demi de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de six mois.

4EME. ORDRE.

Ces vaches donnent deux pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de cinq mois.

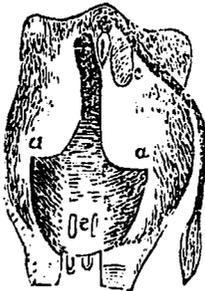
5EME. ORDRE.

Ces vaches donnent un pot de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de quatre mois.

6EME. ORDRE.

Ces vaches donnent une pinte de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de trois mois.

DESCRIPTION DES VACHES BATARDES APPARTENANT A LA CLASSE DES VACHES FLANDRINES A GAUCHE.



On distingue l'écusson de la bâtarde de cette classe par cette particularité qu'il prend un développement plus large et irrégulier dans sa partie haute et sur la gauche de la vulve, et que son poil est hérissé. De plus on y rencontre l'épi fessard qui est placé à la partie droite de la vulve à laquelle il est presque adhérent; il est marqué c.

Cet épi, dont le poil dévie en sens presque horizontal, à environ 4 pouces de longueur sur 3 de largeur. Plus il est petit, moins la perte de lait est sensible.

NOTES SUR L'AGRICULTURE.

Si l'agriculture mérite notre reconnaissance par ce qu'elle nous fournit le pain quotidien; la religion et la société lui doivent ce qui n'est pas moins nécessaire que le pain matériel et la richesse; des mœurs tempérantes, des vertus fortes, des races robustes. Les rudes labeurs de la culture imposent

une vie sobre et réglée, endurent les fatigues et trompent les caractères en fortifiant les corps. De tous temps on a remarqué les mœurs pures de la classe agricole, sa constance inaltérable aux travaux, sa frugalité modeste, son ferme bon sens, son honnêteté proverbiale et son esprit religieux. Columelle écrivait: *La vie des champs est voisine, sans aucun doute, sinon parente de la sagesse.* Le vieux Caton disait de son côté: "C'est parmi les cultivateurs que naissent les meilleurs citoyens..... Ceux qui se vouent à la culture n'ourdissent pas de dangereux projets."

Le mal de notre époque est l'inconstance, l'agitation. Notre jeune société n'est pas, elle non plus, exempte de ce malaise universel, qui pour être difficile à définir, n'en préoccupe pas moins les esprits sérieux. Eh! bien l'agriculture est une solution pratique et efficace des redoutables problèmes de la situation. Elle est ennemie des troubles publics par son intérêt, comme par sa constitution. En tenant l'homme loin des villes, elle l'éloigne des théories mauvaises, de ce qui est dangereux pour lui-même et pour l'Etat; elle le rapproche de sa famille, de ce qui lui est cher, de ce qui est bon pour son cœur.

Et cette plaie affreuse, ce chancre dévorant de notre nationalité, l'émigration, où lui trouver un remède, sinon dans l'agriculture? On croit bien si, grâce à un tarif protecteur, nous pouvions créer ici une grande industrie, l'émigration cesserait. Sans envisager les graves questions politiques que l'idée d'un tarif protecteur fait naturellement naître dans l'esprit, nous dirons que la création de villes manufacturières dans le pays, empirerait le mal au lieu de le guérir. Outre l'émigration aux Etats-Unis qui devra toujours continuer, quoique sur une moindre échelle, nous aurons l'émigration en masse des campagnes vers les centres industriels. Et notre beau pays, que la nature et la providence ont évidemment destiné à l'agriculture, faussant ainsi sa vocation irait à une décadence certaine.

Nous croyons que l'agriculture est capable de donner dans le pays de l'occupation et de l'aisance à dix fois plus de canadiens qu'il n'en réside ici où à l'étranger, et est par conséquent capable d'arrêter à elle seule le courant fatal qui entraîne notre nationalité vers la ruine. Mais il faudrait pour cela le concours de toutes les volontés. Au lieu de dépenser nos forces et notre

énergie à discuter les formes de gouvernement, à fomenter la division politique, appliquons à encourager l'agriculture, travaillons chacun dans la mesure de nos forces, à en faire apprécier la dignité et les avantages, faisons disparaître cet injustifiable dégoût des salutaires occupations de la campagne. Ces cultivateurs qui auront compris la noblesse de leur état, ne réveront plus pour leurs enfants d'autre position, d'autre bonheur. Et puissent les enfants, continuer de manier la charrue, la faux, de vivre au milieu des champs en face des merveilles de Dieu.

Honorer donc à l'agriculture. Honneur aux hommes qui, la comprenant et l'appréciant dans sa dignité et ses services, s'y dévouent, lui apportent soit leurs bras, soit leurs capitaux, soit leur science. Qu'il fleurisse parmi nous cet art antique et divin, source inépuisable de richesse nationale, qui donne à la patrie des robustes enfants, à la société des citoyens honnêtes et surs.

TONTE DES MOUTONS.

Une personne qui pour la première fois entreprend de tondre un mouton, doit prendre la résolution de ne pas s'impatienter, car pour celui qui n'est pas habitué à ce genre de travail, c'est un de ceux qui, sur une ferme, sont, jusqu'à un certain point, désagréables. Il importe cependant que la tonte des moutons soit bien faite, comme tout, d'ailleurs, doit être fait.

On est généralement d'opinion qu'il vaut mieux ne pas trop tarder à tondre les moutons, pourvu qu'on ait des abris à leur donner, s'il survient des mauvais temps. Il est bon de laver les moutons avant de les tondre.

Saisissez le mouton de manière qu'il ne puisse vous échapper, mais en même temps, ne le frappez pas. Procurez-vous un petit siège pour vous asseoir, cela vous sauvera beaucoup de fatigue. Commencez à tondre par le cou, ensuite le corps, les pattes, etc., etc.

Coupez la laine tout doucement, assez près du corps, mais non pas de manière à laisser la peau découverte, ce qui rendrait les moutons trop sensibles aux intempéries de la saison.

Prenez garde que la toison soit brisée: pliez-la avec soin, en enlevant toutes les saletés qui peuvent s'y trouver. Placez-la dans des appartements propres, exempt d'humidité, à l'abri de la poussière, et où elle ne sera pas exposée à la vermine.

DE QUELQUES SOINS A DONNER AUX MOUTONS-EN-ETE.

Après la tonte des moutons, il arrive souvent des mauvais temps contre lesquels il faut nécessairement les protéger, si l'on ne veut point souffrir des pertes considérables. Pour cela, il faut avoir des abris à donner aux troupeaux, et avoir bien le soin de les conduire dessous quand survient la tempête. Une épaisse forêt située sur le versant d'une colline peut suppléer aux abris.

Il est nécessaire à la tonte des moutons, de bien raser la laine du front, et celle qui se trouve entre les cornes. Autrement, la moindre fracture de la peau sur la tête occasionnera une corruption des parties, et il se formera des petits vers. Pour la même raison, on sciera les cornes qui pressent la tête.

Quand les vers sont formés dans une plaie, ils peuvent être détruits par l'application de la térébentine. On enduit ensuite de goudron la partie malade.

Une quinzaine de jours après la tonte, on lave les moutons avec de la Glycérine de Calvert, assez forte pour tuer les tiques et leurs œufs. En les lavant ainsi tous les ans avec cette composition, on les préserve de ces insectes, — qui, si elles ne sont pas détruites, sont extrêmement dommageables aux troupeaux.

On peut se procurer cette composition en s'adressant à R. G. Calvert, Parkersburg-Chester Co., Pa.

Il est bon aussi de donner du sel au mouton de temps à autre. On leur en donne au moins une fois par semaine, autant qu'ils veulent en manger.

Quoique l'eau ne leur soit pas indispensable, on remarquera toujours que les moutons profiteront plus rapidement, s'ils en ont. On peut dire la même chose de l'ombrage.

COMMENT IL FAUT TRAIRE UNE VACHE.

C'est un travail qui se fait souvent si cruellement, si malproprement, et si maladroitement, que nous croyons convenable de faire quelques suggestions à ce sujet.

La première chose à faire quand on va traire une vache est de faire bonne connaissance avec la vache et de lui faire comprendre qu'on ne l'approche qu'avec des intentions amicales. Une personne qui crie, vocifère et rudoie une vache, n'a d'autre chose à attendre de

celle-ci que des ruades. C'est tout ce qu'elle mérite.

Une personne qui s'entend à traire les vaches, les traitera toujours doucement et se hâtera d'accomplir sa tâche sans s'occuper de conter ou d'entendre conter des histoires.

Il ne faut jamais tourmenter une vache. Et dans le cas où il faudrait absolument lui infliger quelques châtiements pour la faire obéir, un coup d'une petite branche suffira toujours. La douceur est dans tous les cas, meilleure que la sévérité et les mauvais traitements. Ceux qui sont appelés à traire les vaches finiront au moyen de la douceur, par se faire regarder pas elles comme des amis, et elles aimeront leur présence.

La personne qui traite une vache ne doit pas s'asseoir à distance et d'une manière qui indique la paresse, mais elle doit s'arranger de façon que son bras touche à la cuisse de la vache. Et avant de commencer l'opération, elle doit laver le pis de la vache avec de l'eau fraîche ou tiède, et avec de l'eau chaude en hiver.

On doit traire la vache avec les deux mains et aussi vivement que possible, afin que l'animal ne languisse point, et qu'il ne souffre point; car nous ferons remarquer que le pis et les trayons d'une vache sont très-sensibles et si celui qui en extrait le lait n'a pas le soin de faire cette opération délicatement on même temps que rapidement, il agace et fait en quelque sorte souffrir l'animal. C'est pour cela qu'il est toujours préférable d'employer des femmes pour traire les vaches.

Celui qui peut chanter pourrait fort bien, tout en trayant sa vache, fredonner sur un ton bas quelques petites chansonnettes. Quelques personnes ont remarqué que cela faisait plaisir aux vaches.

Les mêmes personnes devraient toujours traire les mêmes vaches.

Qu'on évite d'employer des personnes indolentes et qui ne finissent plus leur ouvrage, car c'est réellement pénible pour une vache.

Enfin, qu'on enlève bien à la vache toute la quantité de lait qu'elle peut avoir. On ne doit pas lui en laisser une seule goutte. D'abord, parce que le dernier lait est toujours le plus riche et que celui qui le laisse dans le pis de la vache perd ainsi une bonne partie du revenu qu'il pourrait retirer de son troupeau. Ensuite, si on n'ôte pas à

une vache tout le lait qu'elle peut avoir elle en souffre et tarit plus vite.

Soyez aussi réguliers. Traitez vos vaches toujours à la même heure autant que possible et divisez également les 24 heures du jour, afin d'épargner à la vache une trop grande tension de son pis.

Avec de la régularité et de l'ordre, on peut faire donner beaucoup plus de lait à une vache.

Placez aussi les vaches de manière quelles ne soient exposées aux attaques des autres pendant que vous les traitez. Il lui faut la tranquillité durant ce temps. Pour cela, quelques cultivateurs ont adopté la coutume de les mettre, même durant l'été, pour les traire, dans les appartements qu'elles occupent durant l'hiver. Et ces cultivateurs s'en sont bien trouvés. Cette coutume procure aussi aux vaches l'avantage d'être à l'ombre, ce qui est excellent pour elles.

LETTRE DES ETATS-UNIS.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

Plattsburgh, 5 juin, 1870.

Monsieur le Rédacteur,

Il serait difficile, je crois, de trouver un pays où l'on prenne moins de soins des moutons qu'en Canada. L'été, ces pauvres bêtes trouvent une nourriture assez abondante, mais pendant l'hiver, combien n'ont-elles pas à souffrir et de la neige, et du vent, et du givre, et de la faim !

Aussi dans quel état arrivent-elles au printemps ! Celles qui survivent à ce mauvais traitement peuvent à peine se tenir debout, perdent leur laine et sont pour la plupart couvertes de gale ; toutes choses que l'on pourrait prévenir facilement en tenant les moutons à l'abri sous des hangards pendant le gros temps d'hiver et surtout pendant la nuit, en les faisant coucher sur une litière toujours fraîche, en ne la laissant point accumuler sous eux, et enfin, en leur donnant une nourriture convenable.

Les pailles de foin, de pois, d'avoine et de blé, conviennent très-bien pour hiverner les moutons. A l'approche de l'agnelage, il est bon d'ajouter à la ration de paille une ration de son ou de racines coupées et mêlées, avec du foin. Il est utile de placer dans la bergerie, à une hauteur de deux pieds du sol environ, et contre les murs, quelques

pierres de sel gris que les moutons viennent lécher avec plaisir, ce qui les préserve de bien des maladies.

Les cultivateurs, pour obtenir de bons troupeaux, doivent se résoudre à ne plus laisser errer les béliers à l'aventure, ainsi que cela se voit communément ; on ne doit mettre les béliers avec les brebis qu'aux temps de la monte, et lorsqu'elle est fini, on doit les séparer.

L'époque de la monte doit être calculée de manière à ce que les agneaux naissent au printemps, lorsque la neige est à peu près fondue. Il faut un bélier pour vingt brebis. On devrait n'employer les mâles à la reproduction que lorsqu'ils ont atteint vingt mois, et ne les garder pas plus de cinq ou six ans et même, quand on n'a qu'un petit troupeau, il est préférable de changer de mâle plus souvent pour éviter les funestes effets de la consanguinité.

Quand les moutons sont au parc, il ne faut pas pour cela les abandonner à eux-mêmes. Au contraire, il faut leur donner tous les soins utiles et même indispensables. Du sel, de temps à autre ; une herbe assez abondante : par exemple, un pré couvert de Trèfle Alsique ; et une eau toujours fraîche et pure.

Il est bien vrai que des personnes ont poussé la bonhomie jusqu'à affirmer que les moutons *ne boivent point* ; mais, je vous l'avoue franchement, elles se trompent beaucoup celles-là. Présentez de l'eau à ces animaux, et, s'ils ont soif, ils boivent certes bien.

Avant de conduire les moutons au parc, il faut que les clôtures soient préalablement bien faites ; sinon, ils commencent par sortir dans les grains, ils causent des dommages, quelquefois assez considérables, et puis, il faut enfin finir par les mettre à la gêne. Les uns les mettent au joug, d'autres les mettent au carcan ; d'autres leur font traîner un poids assez lourd ; d'autres leur pendent un accrochoir au cou ; d'autres [ceux-là, ce sont des cruels des *durçons*, pour me servir d'une expression vulgaire] leur cassent, au marteau, sur une enclume, cette partie de la patte qu'on appelle le boulet. Oh ! les *traîtres*, ils mériteraient d'être châtiés !

De tous ces moyens, lecteur, je n'en approuve aucun, car, ils entraînent tous avec eux des graves inconvénients. Le seul que je connaisse aujourd'hui, et que je crois être en état de pouvoir

vous signaler, est de les entraver : ce que nous disons, nous, *enfarger*. Du moins, cet expédient a toujours bien réussi aux personnes qui l'ont employé : sans compter de plus qu'il ne fait aucun tort à l'animal.

Pour cela, on se sert d'un bout de trait de fer, par exemple, cinq ou six mailles de longueur, et puis on le coud dans une des pattes de devant et de derrière de l'animal, au moyen de forts bons petits cuirs qu'on a soin de placer dans les mailles extrêmes. Ce procédé n'exige rien de plus.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'on entrave ainsi les pattes d'un même côté : ça se comprend tout seul.

En employant ce moyen, les moutons sont, on ne peut mieux. Ils mangent comme il faut, marchent assez avantagement, et ne sautent pas du tout.

S'il arrive qu'on a tondus les moutons un peu à bonne heure, il faut les rentrer à la bergerie dès qu'une pluie froide ou une pluie de longue durée surviennent ; sinon, on courra les risques d'en perdre plusieurs, car, avouons-le, les moutons sans leur toison redoutent beaucoup les intempéries des saisons.

Pour avoir de beaux moutons, les cultivateurs des rangs de chaque paroisse devraient se cotiser, et envoyer le plus habile d'entre eux dans les contrées où se trouvent de bonnes races, dans le Vermont par exemple, pour choisir et acheter quelques bons béliers, qui bientôt auraient régénéré la race dans toute l'étendue de la paroisse.

Il n'y a pas à en disconvenir ; au Vermont, on trouve de bien beaux moutons. Il y a ce qu'on appelle les *mérinos*, et ces mérinos donnent, chaque année, jusqu'à vingt-cinq livres de belle laine : de celle dont on se sert ici aux Etats-Unis pour fabriquer ces beaux draps que tout le monde se plaît à admirer.

Si nous voulions pourtant, nous aussi, cultivateurs Canadiens-Français, nous aurions l'avantage de fabriquer de semblables draps. Pour cela, il n'y aurait qu'à introduire, dans chacune de nos belles paroisses de la florissante Province de Québec, un certain nombre de ces beaux moutons, ce qui serait aussi une source de richesse pour le pays entier.

Eh bien ! Courage, braves Cultivateurs. Mettez-vous de suite à l'œuvre,

et ne tardez plus. Imitiez vos compatriotes. Bon nombre déjà marchent, à pas de géants, dans la voie du progrès. Les cantons de l'Est et les belles paroisses de St. Pie, de St. Hyacinthe, de St. Simon, de Ste. Rosalie, de St. Césaire, de Ste. Marie, etc., etc., nous en fournissent des exemples. Ils améliorent leurs troupeaux de toutes sortes, notamment leurs troupeaux de moutons. On les en loue, et on a raison.

UN AMI DU PROGRES.

AGRICULTURE.

Le *Daily News* de Montréal fait sur le mode d'exploitation de nos terres les remarques suivantes que nous soumettons aux cultivateurs ;

" Il y a trente ans, d'abondantes et d'excellentes récoltes de blé avaient rendu célèbre la vallée de la Gennessee dans l'état de New-York. Ses grains étaient très-recherchés et se vendaient fort cher, mais bientôt les cultivateurs s'aperçurent qu'ils avaient retiré la force vitale de ce sol et qu'il demeurait improductif. En un mot, les récoltes successives du blé épuisèrent les terres. On expliquait ce changement de différentes manières. Suivant les uns, on doit l'attribuer à la rouille, selon d'autres à la mouche.

" On ne pouvait convaincre les cultivateurs qu'ils ne devaient s'en prendre à eux-mêmes du changement ; qu'ils tiraient trop de la terre et lui rendaient trop peu. En fin de compte, ils durent se soumettre à la nécessité et cesser de semer un grain qui ne leur rapportait aucun profit. Il n'y avait aucune proportion raisonnable entre la semence et le rendement.

" Ces faits se sont produits encore. L'on peut même fixer le temps où l'Ouest se trouvera épuisé comme la vallée de la Gennessee.

" Nous étions portés à croire que le sol si fertile de la Californie ferait exception à la règle, mais il est prouvé que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Des terres qui donnaient 40 minots par acre, ne produisent plus que 15 minots. Ici en Canada, nous avons vu notre sol refuser de produire du blé ; la mouche le mangeait. Enfin, nous avons demandé notre fleur à l'Ouest.....L'expérience nous a prouvé cependant que ce que nous regardions comme un mal est un bien. Ce changement a amené une révolution dans notre mode de culture.

" Nous avons abandonné un système qui rendait nos terres stériles et nous avons été forcés de nous occuper de l'élevage des bestiaux, des produits de la laiterie. Personne ne songe dans le Bas-Canada à cultiver le blé comme source de profits, quoique tous les cultivateurs prudents en sèment pour recueillir ce qui leur en faut pour leur propre consommation.....Pendant les dernières vingt années, de cultivateurs de blé, nous sommes devenus éleveurs de bestiaux, et le pays a bénéficié de cette révolution. Nos terres s'améliorent et les statistiques des importations montrent que les produits de nos laiteries sont excellents et abondants.....

" Les cultivateurs de nos townships de l'Est tendent à se livrer de plus en plus à l'élevage des animaux, et nulle partie du continent peut se vanter de produire de plus beau bétail. L'Angleterre n'a pas de meilleure viande. Il y a des établissements où l'on a cent vaches et où les propriétaires font des profits de \$3,000 par année.

" Nos longs hivers nous nuisent toujours, cependant il est fort facile d'en tirer profit, car ils nous permettent d'amasser beaucoup d'engrais, de transporter plus facilement nos marchandises et de conserver longtemps nos produits. Ce qu'il nous faut maintenant ce sont des chemins de fer."

REMEDE CONTRE LA SYNCOPE.

Quand une personne tombe en syncope, cela vient de ce que le cœur a momentanément cessé ses battements, et que le sang ne se porte plus aux extrémités. Le docteur Perry affirme avoir obtenu les meilleurs résultats en tenant la tête du malade abaissée. Il convient de coucher le patient par terre ou sur un lit, mais de telle sorte que la tête ne porte pas une oreiller, mais soit au même niveau que le reste du corps. Le sang se porte au cerveau et le malade ne tarde pas à reprendre ses sens. En outre, il est convenable de lui faire respirer du vinaigre, ou un peu d'ammoniac, mais avec prudence.

Température.—Nous avons une chaleur continuelle de 20 à 24 degré Fahrenheit. Les campagnes environnantes souffrent de la sécheresse. Nous avons eu un peu de pluie, lundi dernier.

POUR EMPECHER DE TOMBER LES CHEVEUX.

Prenez une pinte d'eau de Cologne, deux onces de teinture de *blood-root*, deux onces d'huile de castor, un demi once de teinture de mouche d'Espagne (*spanish fly*), et un demi once de savon de Castillo-haché bien fin. Mélangez bien le tout ; et, vous servant d'une brosse, une fois par jour, appliquez sur vos cheveux de cette composition qui ne manquera pas d'avoir son effet.

Moyen de préserver les jardinages de la destruction par les insectes.—Saupoudrez avec du poivre les feuilles des plantes. Si vous voulez donner plus de force à la plante, mêlez deux pots de plâtre à une demi livre de poivre et jetez cette poudre sur la plante le matin à la rosée, ou le jour mais après l'avoir arrosé. La quantité ci-dessus indiquée peut suffire pour 1200 plantes.

On peut appliquer cette recette à toute espèce de plantes.

COURSES A VERCHERES.

Des courses au trot auront lieu à Verchères, sur le terrain de M. Jérôme Dansereau, Lundi et Mardi, 13 et 14 juin, courant, ou les jours suivants, si le temps et les chemins le permettent. *Premier jour.*—Une bourse de 12 piastres ouverte à tous chevaux de 3 ans, 3 dans 5 ; entrée 2 piastres. Une bourse de 12 piastres ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais gagné de bourses publiques, 3 dans 5 ; entrée 2 piastres. Une bourse de 15 piastres ouverte à tous chevaux de première classe, 3 dans 5 ; entrée 3 piastres. *Second jour.*—Une bourse de 25 piastres ouverte à tous chevaux de 2e classe, 3 dans 5 ; entrée 4 piastres. Une bourse de 15 piastres ouverte à tous chevaux de 4 ans, 3 dans 5 ; entrée 3 piastres. Une bourse de 50 piastres ouverte à tous chevaux de première classe, 3 dans 5 ; entrée 8 piastres. *Règlements.*—Les entrées se feront chez Jérôme Dansereau le Propriétaire, avant Neuf heures du matin, ou double entrée sera exigée. Quatre entrées et trois trotants seront exigés, le second de chaque course sauvera son entrée sur la bourse. Toutes contestations seront décidées par les Juges, qui seront nommés par le propriétaire des courses. Les courses, chaque jour, commenceront à Onze heures. Les entrées sur le rond sont de 15 sous par tête. Les entrées seront reçues et les bourses payées sans discompte.

JEROME DANSEREAU,
Propriétaire.

Verchères, 4 Juin 1870.

SOCIETE DE COLONISATION No. 1 DE ST. HYACINTHE.

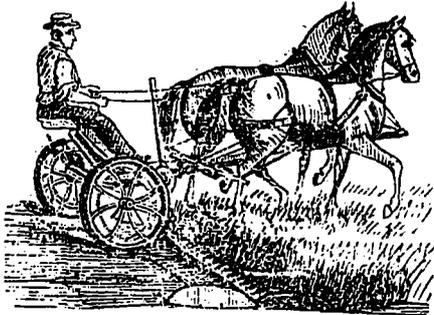
Il y aura assemblée du Conseil d'Administration de cette société vendredi le 10 juin courant, à 4 hrs. P.M., au bureau du soussigné,

J. A. CHICOINE,

Secrétaire-Trésorier.

St. Hyacinthe 3 juin 1870.

FAUCHEUSE ET MOISSONNEUSE, LA CANADIENNE.



C'est un grand avantage pour tous les cultivateurs de trouver chez eux tous les instruments dont ils peuvent avoir besoin sans recourir à l'étranger.

MM. FREGHETTE ET FRÈRE, de St. Césaire offrent en vente la Faucheuse et Moissonneuse LA CANADIENNE qu'ils fabriquent à leur établissement à St. Césaire, sur un plan tout nouveau et combinant tous les plus récents améliorations, possibles. Ses avantages sont supérieurs à toute autre machine offerte en vente de nos jours.

LA CANADIENNE travaille sur n'importe quel terrain, elle évite les rochers sans arrêter, et elle fauche un arpent à l'heure.

LA CANADIENNE est pourvue d'une invention qui met le grain fauché en onduin de sorte que les chevaux ne passent pas dessus ce qui épargne beaucoup de grain, au moins dix par cent.

MM. FREGHETTE et FRÈRE offrent aussi en vente des Moulins à Battre, améliorés et garantis supérieurs. Râteaux à cheval de la dernière et de la meilleure qualité. De plus une foule de très instruments aratoires de tous genres et autres objets en fonte trop longs à énumérer.

Que les cultivateurs de ce District et autres visitent notre établissement avant d'aller ailleurs, et ils seront satisfaits.

Encourageons l'Industrie locale.

St. Césaire, 25 Mai 1870

Terres à vendre!!

Les terres ci-devant appartenant à L'Hon. L. V. Sicotte, situées à vingt arpents à l'Ouest de la Cité de St. Hyacinthe, sont offertes en vente à des prix très bas et à des termes avantageux.

Les propriétaires actuels diviseront ce lopin de terre en uno, deux et même trois terres si la chose est demandée.

Ces terres sont pourvues de bâtisses pour l'exploitation et sur l'une d'elle se trouve cette magnifique résidence autrefois occupée par Son Honneur le Juge Sicotte.

AUSSI

Un lot ou emplacement avec Maison et dépendances, bien situé pour une résidence privée, coin des rues St. Hyacinthe et St. Antoine, près du Bureau de Poste en cette Cité.

Pour informations et conditions s'adresser au Bureau de la Compagnie du TRUST & LOAN, à Montréal, ou à M. HENRY BARBEAU, à St. Hyacinthe.

St. Hyacinthe 15 février 1870.

TERRES A VENDRE.

Un lot de terre de 150 arpents, dans le township d'Upton, borné en front par le chemin de fer, et situé à un demi-mille de la station.

Un autre lot de 200 acres dans les 9ième et 10ème rang de Milton, à un mille des moulins de la chute et près de l'église de St. Valérien.

La terre est de la meilleure qualité et bien boisé.

On les vendra à bas prix pour argent comptant ou avec des termes, avec intérêt.

S'adresser à G. J. NAGLE,
St. Hyacinthe, 18 janvier 1870.

Terres à Vendre.

Plusieurs belles Terres à vendre dans les Paroisses de St. Liboire et St. Simon.

S'ADRESSER A

J. HENDERSON

Maire de St. Liboire.

St Liboire, 11 mars 1870.



RUCHES A VENDRE

PAR

MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches

TH. VALIQUET,
Apiculteur.

Station St Hilaire, 3 octobre 1869.

Grande chance pour un marchand qui voudrait s'établir à la campagne et acheter une résidence privée.

Ce magnifique établissement si avantageusement situé pour le commerce et pour une résidence privée, ci-devant la propriété de M. P. T. Masson, étant sur la belle Rivière-Richelieu, au village de St. Charles, sera vendu à la porte de l'Eglise de cette paroisse le 14 avril prochain. L'établissement se compose d'une résidence privée de première classe, en brique et toute neuve, magasin adjoignant on bois à deux étages avec une grande cour, hangars, écuries, remises, glacière et un quai ou accostent les vapeurs de la Compagnie de Richelieu, etc., etc.

S'adresser au soussigné à St. Hyacinthe, HENRY BARBEAU. SYNDIC.
15 février 1870.

On a immédiatement besoin à ce bureau d'un bon homme pour les travaux de la cour, etc.

A VENDRE.

Le soussigné offre en vente les lots No 10, 11, 12 et 13 dans le 7ième rang du Township de Clifton contenant 550 acres de terre dont 50 acres sont en partie défrichés, le reste étant bien boisé et situé à la jonction de "Pope Brook" et de la Rivière Salmon. Il y a un bon moulin à scie sur la propriété et une machine pour faire le bardant. Il y a beaucoup de bois de service sur ces lots et un bon marché pour le bois; de plus une maison confortable et une grange neuve 30x40 et autres bâtisses.

Le grand chemin d'Auckland à Compton passera devant le moulin.

C'est une bonne chance pour toute personne désirant s'engager dans le commerce de bois ou de marchandises ou désirant cultiver.

Termes avantageux,

S'adresser à

A. G. WOODWARD,
Sherbrooke.

19 avril.

Lettres non réclamées du 1er au 31 Mai 1870.

Bonin Joseph	Bousquet Joseph
Blanchette Joseph	Brodeur Emélie
Bishop E E	Brunelle Vve
Beaugard Joseph	Bourgeois Onésime
Bourgeois Eusébe	Brodeur Olivier
Bergeon Joseph	Bernier V
Barron Ant	Bellows S H V
Blanchette Alfred	Casavan Charles
Chagnon Etienne	Corbeil Pierre
Delait Domithilde	Dubuc J A
Deagle François	Dyette Joseph
Dion Michel	Dalpe Gabriel
Dufraigne Delima	Dalbec Octave
Fontaine Eusebe	Frédet Jacob
Gauthier Tarzillo	Gravel T A
Gosselin Ignace	Girard François
Henry Dame Sophie	Jodoin Joseph
Lafame Julie	Laliberté J B
Langelier Joseph	Langelier Antoine
Leblanc Veuve	Lucier Edouard
Lussier Louis	Lecours Abraham
Laliberté Maril	Lucier Félix
Lapierre William	Lajunnesse Joseph
Langlois Théodule	Languilan François
McGinley Mrs Jenis	Morisseau Xavier
Mingoth Albina	Messier François
Mercier Mad Lucie	Marchesseault Alfred
Mercier André	Marin Mad Xavier
Menard Augustin	Mirette Antoine
Orutt Geo R	Pacnoitre Joseph
Pattenau Dme Joseph	Plamondon Joseph
Prevost Azarie	Roi Narcisse
Roberge Vve Pierre	Roireau JBte
Rouleau Verginie	St Onge Etienne
St Pierre Joseph	St Germain Christophe
Simard Joseph	Tetrault J B.



CHESTER WHITE HOG.

La vignette ci-dessus représente un cochon de l'espèce si remarquable et si avantageusement connue sous le nom ci-dessus. Cette espèce n'est pas originale, mais elle provient d'un croisement bien conditionné du chinois et du Suffolk Anglais. La taille de cet animal est moyenne et sa couleur est blanche.

La race White Chester a obtenu plus de 350 différents prix aux exhibitions de toute l'Union Américaine. Ces cochons sont reconnus pour produire le plus grande quantité et la meilleure qualité de lard pour le montant de nourriture consommée et la durée de l'engrais. Ils peuvent peser de 500 à 800 livres de 12 à 18 mois.

N. P. Boyer & Co., de Parkesburg, Pa., sont les éleveurs de ces cochons et ils peuvent en fournir n'importe quelle quantité. Pour plus de détails, s'adresser à ce bureau.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 8 Juin,
Greenbacks achetés à 13½ p c de dis-
compte en argent courant.

Argent acheté à 6½ p. c. avec le dis-
compte du discompte et vendu à 6.

Or, à New-York, le 7 Juin à
2 hrs. P. M., 113½.

CORCORAN & ST. JACQUES,
Courtiers de St. Hyacinthe.

\$1.—BONNE NOUVELLE.—Ouverture de l'Hôtel du Canada à une piastre par jour.—A tous les marchands et personnes qui visite Montréal et au public en général, cet Hôtel vient d'être réparé et meublé à neuf et sera ouvert à partir de jeudi, 6 mai courant, par G. B. Ware, propriétaire et F. X. Fortin, gérant ce dernier étant canadien et pour diriger la maison et bien connu par sa capacité comme hotellier, ils sollicitent du public en général une visite pour s'assurer du bon accommodement qu'on donne pour la modique somme d'une piastre par jour.

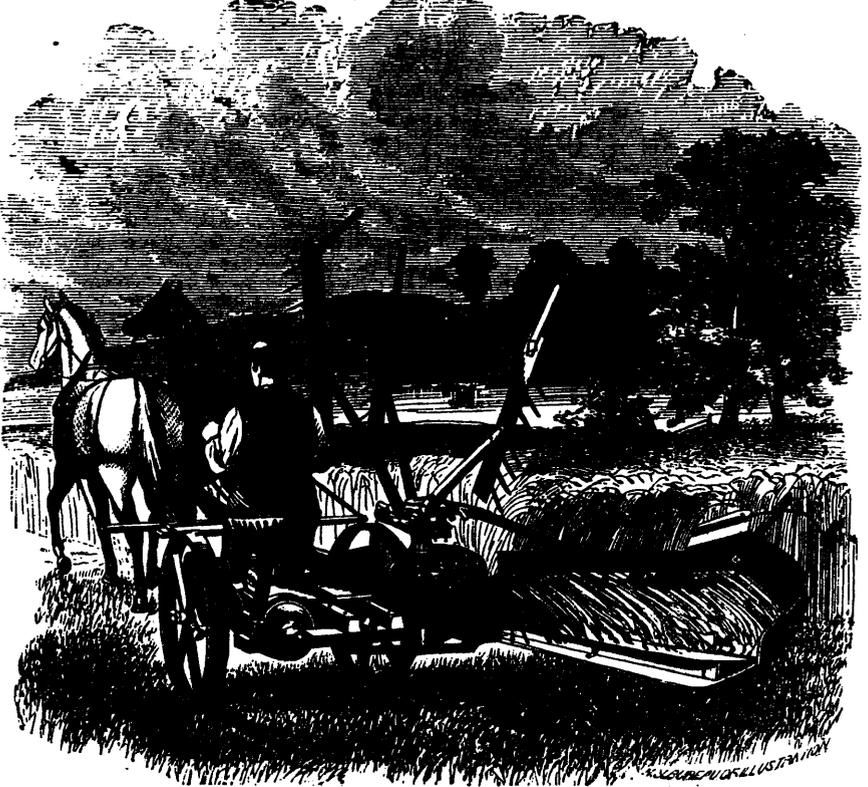
Pension sans chambre à des prix très modérés.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

L'économie c'est la Fortune du cultivateur !!

Et si l'on veut économiser pour les travaux des foins et des récoltes en général qu'on achète une

FAUCHEUSE ET MOISSONNEUSE.



(Dite "BUCKEYE.")

MANUFACTURÉE PAR MM. FROST & WOOD, DONT MM. A. MAYNARD & CIE., DE ST. HYACINTHE, sont les agents.

La "BUCKEYE," manufacturée par MM. Frost & Wood, est la seule machine qui combine toutes les améliorations les plus récentes. Tout le monde connaît sa solidité et sa durée, et partout elle a été reconnue comme étant ce qu'il y avait de meilleur et de plus parfait comme œuvre d'art et comme bonne faucieuse.

Depuis cinq ans, plus de huit cent de ces machines ont été vendues dans le Bas-Canada, dont plusieurs (au-dessus de cent) dans les environs de St. Hyacinthe.

La "Buckeye" a toujours donné pleine et entière satisfaction et est la seule machine de la Province de Québec.

La "Buckeye" Frost & Wood est légère de tir, fauche dans toutes les raies et s'adapte à toutes les ondulations du terrain, même le terrain rocheux, elle est garantie pour faucher un arpent à l'heure sans fatiguer les chevaux.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de s'en servir depuis 5 ans, s'en déclarent maintenant satisfaits, tel que l'on verra par les certificats des personnes qui en ont fait l'acquisition de Mr. ANTOINE MAYNARD.

Les Faucieuses et Moissonneuses de MM. FROST & WOOD peuvent être examinées et sont en vente chez

A. MAYNARD & CO.
AGENTS.

Place du Marché, St. Hyacinthe.

20 mai 1870.—3 m.—1350.

TERRE A VENDRE.

DANS STE. ANNE DE STUKELY

Le soussigné offre en vente 190 acres de terre en bon état de culture et en bon bois debout, dans le dixième rang de Stukely, à 3 milles de l'Eglise, et à un mille et demi du village de Lawrenceville, où l'on trouve un magasin, un moulin à scie et à farine, forgeron, etc., etc. La terre est bâtie d'une bonne maison, deux grandes, remises, hangar et deux sheds de 48 pieds.

Prix modéré.—Conditions faciles.
S'adresser sur les lieux à

NARCISSE HUDON.

Lawrenceville 8 juin 1870.

A VENDRE.

Moulins à Scie, à Farine et à Bardeau.

Le soussigné offre en vente à des termes faciles, et à des conditions libérales pour argent comptant, trois moulins, en bon ordre et conditions sur un bon pouvoir d'eau. Un moulin à scie pourvu de bonnes scies etc., etc. Un moulin à farine bien monté et un moulin à bardeau.

Pour plus de détails,
S'adresser à

P. N. SYLVESTRE,
St. Guillaume d'Upton.

8 juin 1870.